

Episode de pollution de l'air dans le Grand Est

Sans procédure préfectorale

Polluant: Ozone O₃ - Type: Estival

Communiqué du: 12/08/2020 à 11:49

Surveillance et prévision de la qualité de l'air

www.atmo-grandest.eu

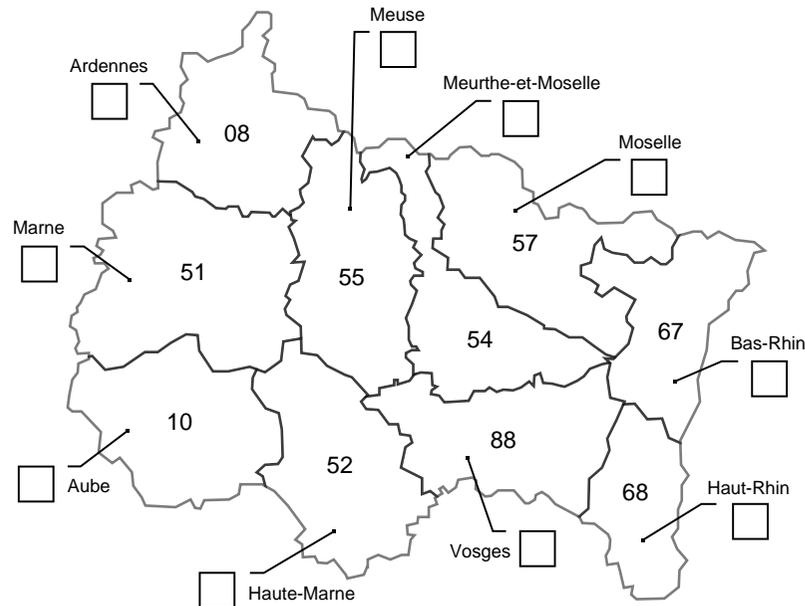


Procédures et mesures d'urgence

Selon arrêté inter préfectoral du 24 mai 2017

www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est

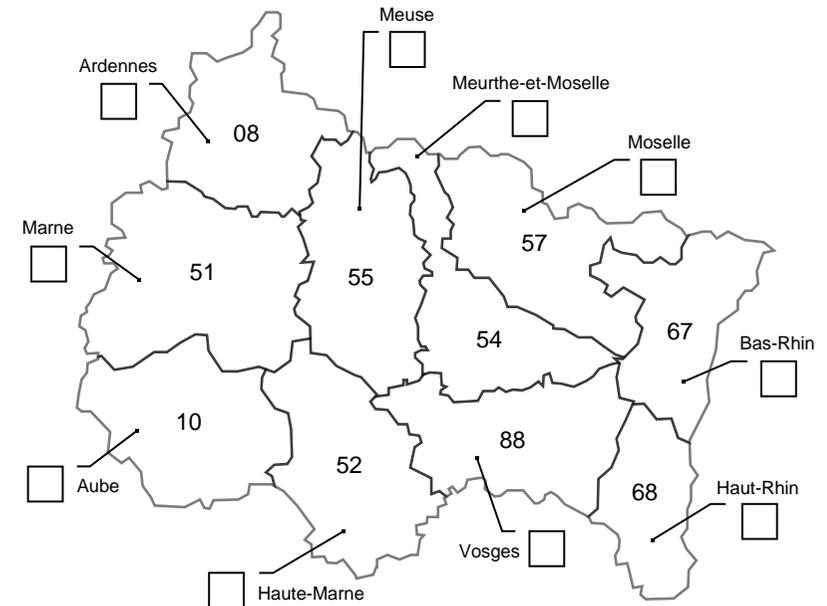
Pour le mardi 11 août 2020



Procédures préfectorales



Pour le mercredi 12 août 2020



Description épisode

Ce mardi 11 août 2020, un constat de dépassement du seuil d'information et de recommandation à l'ozone à la station de mesures de Nord-Est-Alsace (Munchhausen) avec 185 µg/m³ en moyenne horaire. Le critère de superficie exposée sur le Bas-Rhin pour caractériser un épisode de pollution était atteint sans toutefois atteindre le critère de population exposée. Les niveaux en ozone étaient également élevés sur Strasbourg et sa périphérie. Cet épisode de pollution de type « Estival » lié à l'ozone, d'origine secondaire, formé notamment à partir de composés organiques volatils (COV) et d'oxydes d'azote, provient de la combinaison d'activités humaines (trafic routier, industries, résidentiel,...) et d'un fort rayonnement solaire associé à des températures élevées.

Evolution et tendance

Les concentrations en ozone troposphérique devraient rester élevées ce mercredi 12 août 2020 en lien avec des températures supérieures à 30 °C et un fort ensoleillement en Alsace, favorisant la photochimie à l'origine de la production de ce polluant dans l'air. Les critères de déclenchement (populations et superficies exposées) d'un épisode de pollution ne devraient pas être atteints mais des dépassements localisés ne sont pas à exclure.



Effets sanitaires

www.grand-est.ars.sante.fr